# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## recrutement

Question écrite n° 95745

### Texte de la question

Mme Arlette Grosskost attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la méthode de recrutement par simulation dite « MRS ». Elle privilégie la qualité et l'habileté des personnes aux diplômes et à l'expérience. Imaginée par Georges Lemoine, directeur d'un pôle emploi dans les Deux-Sèvres et maître de conférence de sociologie à l'université de Poitiers, cette méthode repose sur des actions expérimentales menées avec des entreprises. Elle consiste à repérer chez les candidats les habiletés et certaines connaissances de base adaptées à des exercices pratiques qui reproduisent tout ou partie de la réalité du poste en termes d'organisation du travail, d'actes professionnels à effectuer, de postures et gestes à adopter et de relations dans le travail. Ils permettent d'observer comment les candidats abordent et résolvent les difficultés, révélant ainsi leurs habiletés. Depuis 2008, grâce aux relations nouées avec Pôle emploi, Quick recrute ses équipiers et ses managers *via* ces méthodes de MRS. Le taux de chômage actuel est inquiétant et les plus pénalisés sont les jeunes sans diplôme. Privilégier cette méthode de recrutement apparaît comme une solution appropriée pour faire valoir les qualités des candidats qui n'ont pas toujours la formation diplômante requise. Elle souhaite connaître les mesures que souhaitent mettre en place le ministre pour promouvoir cette alternative face aux recrutements "classiques".

### Texte de la réponse

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé a pris connaissance avec intérêt de la question relative à la méthode de recrutement par simulation (MRS), qui permet d'aborder différemment le recrutement en ne tenant pas compte de l'expérience et du niveau de diplôme. Fondée sur les habiletés nécessaires pour occuper un poste de travail, la MRS consiste à reproduire par analogie le poste de travail et à mettre les candidats en situation de démontrer concrètement leur capacité à tenir ce poste. En 2010, 144 066 évaluations ont été réalisées et 81 593 bénéficiaires évalués positivement. Sur ces 81 593 demandeurs d'emploi, 42 073 ont effectivement été placés en emploi. 45 % des personnes placées par cette méthode sont des jeunes de moins de 26 ans. En 2011, l'objectif est de 55 000 recrutements par MRS. Le ministère chargé du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle entend en effet promouvoir cette méthode qui a d'ores et déjà fait la preuve de son efficacité en matière de recrutement.

### Données clés

**Auteur :** Mme Arlette Grosskost
**Circonscription :** Haut-Rhin (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 95745
**Rubrique :** Emploi
**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé
**Ministère attributaire :** Travail, emploi et santé

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE95745

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 14 décembre 2010, page 13488
**Réponse publiée le :** 25 octobre 2011, page 11410